

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 081 294	46 353 650
VENTES DE MARCHANDISES	35 347 190	45 046 309
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 396 663	983 116
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>36 743 852</i>	<i>46 029 426</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		9 064
REPRISES SUR PROVISIONS	4 415	822
TRANSFERTS DE CHARGES	62 224	86 408
AUTRES PRODUITS	270 803	227 930
CHARGES D'EXPLOITATION	36 486 507	45 925 051
ACHAT DE MARCHANDISES	26 993 043	36 708 424
VARIATION DES STOCKS	-148 423	-181 432
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	110 177	59 824
VARIATION DES STOCKS	-11 691	6 088
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 189 435	3 695 663
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	522 244	628 087
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 406 604	3 447 214
CHARGES SOCIALES	705 108	785 356
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	706 158	742 151
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 130	7 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		22 306
AUTRES CHARGES	12 723	3 424
RESULTAT D'EXPLOITATION	594 787	428 598
PRODUITS FINANCIERS	422 191	380 026
PARTICIPATIONS	420 193	361 926
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 999	18 100
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS		
CHARGES FINANCIERES	107 984	70 103
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107 984	70 103
RESULTAT FINANCIER	314 208	309 922
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	908 995	738 521

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 337 039	24 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 337 039	
SUR OPERATION EN CAPITAL		24 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 338 616	38 555
SUR OPERATIONS DE GESTION	421	830
SUR OPERATION EN CAPITAL		22 601
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 338 195	15 124
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 577	-14 555
PARTICIPATIONS DES SALARIES	158 438	117 370
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	210 749	152 891
TOTAL DES PRODUITS	38 840 525	46 757 675
TOTAL DES CHARGES	38 302 294	46 303 971
RESULTAT NET COMPTABLE	538 231	453 704
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		4 703
Produits financiers concernant les entreprises liées	420 127	361 862
Charges financières concernant les entreprises liées		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
M. Laurent COGNET
B2F4394F17B74B4...



DYNALEC DIST
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros

Siège Social
Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2023

GILLES CHUPIN AUDIT
5, rue de Chinon
49300 CHOLET
Tél. 02 41 71 23 49
S.A.S au capital de 82 000 €
R.C.S. Angers 480 314 491

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2023

Aux Associés de la société DYNALEC DIST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 12 juillet 2023

POUR LA SAS GILLES CHUPIN AUDIT,
Samuel PREAUD
Commissaire aux Comptes



DYNALEC DIST
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros

Siège Social
Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	15 565 762	4 664 335	10 901 427	11 143 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 931 290	39 095	3 892 194	3 885 575
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	47 615	39 095	8 520	1 901
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 347 288	4 625 239	1 722 049	3 611 818
TERRAINS	584 531	209 464	375 067	673 779
CONSTRUCTIONS	1 933 843	1 599 169	334 674	1 799 665
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 221 548	2 465 194	756 354	939 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	607 367	351 412	255 954	199 166
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 287 184		5 287 184	3 646 445
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	4 318 109		4 318 109	2 683 963
TITRES IMMOBILISES DIVERS	820 832		820 832	819 832
PRÊTS	135 620		135 620	130 028
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 625		2 625	2 625
ACTIF CIRCULANT	6 111 030	6 968	6 104 061	6 184 408
STOCKS ET EN-COURS	3 403 514		3 403 514	3 243 400
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 938		26 938	15 248
MARCHANDISES	3 376 575		3 376 575	3 228 152
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 104 557	6 968	2 097 589	2 020 209
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	86 686	6 968	79 718	97 858
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 017 871		2 017 871	1 922 351
CREANCES DIVERSES (3)	198 346		198 346	163 785
DISPONIBILITES	292 452		292 452	534 882
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	112 162		112 162	222 132
TOTAL GENERAL	21 676 791	4 671 303	17 005 489	17 328 247
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			3 322	1 532
(3) Dont à plus d'un an				

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Bilan passif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	7 285 292	6 747 061
CAPITAL	300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 450 611	3 450 611
RESERVES	2 996 451	2 542 746
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	2 966 451	2 512 746
RESULTAT DE L'EXERCICE	538 231	453 704
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	125 240	127 546
PROVISIONS POUR RISQUES	125 240	127 546
DETTES(1)	9 594 957	10 453 640
DETTES FINANCIERES	5 025 904	6 320 141
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	2 326 136	2 810 530
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 699 768	3 509 611
DETTES D'EXPLOITATION	4 489 246	4 064 763
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 399 238	3 002 665
DETTES FISCALES ET SOCIALES	959 990	932 002
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	130 018	130 096
DETTES DIVERSES	41 989	39 701
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	17 164	
AUTRES DETTES DIVERSES	24 825	39 701
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 818	29 036
TOTAL GENERAL	17 005 489	17 328 247
(1) Dont à plus d'un an	3 038 425	3 967 114
Dont à moins d'un an	6 556 531	6 486 526
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 471 823	1 656 168

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Compte de résultat	Exercice	Exercice
	01/02/22 - 31/01/23	01/02/21 - 31/01/22
	Durée 12 mois	Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 081 294	46 353 650
VENTES DE MARCHANDISES	35 347 190	45 046 309
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 396 663	983 116
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>36 743 852</i>	<i>46 029 426</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION		9 064
REPRISES SUR PROVISIONS	4 415	822
TRANSFERTS DE CHARGES	62 224	86 408
AUTRES PRODUITS	270 803	227 930
CHARGES D'EXPLOITATION	36 486 507	45 925 051
ACHAT DE MARCHANDISES	26 993 043	36 708 424
VARIATION DES STOCKS	-148 423	-181 432
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	110 177	59 824
VARIATION DES STOCKS	-11 691	6 088
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 189 435	3 695 663
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	522 244	628 087
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 406 604	3 447 214
CHARGES SOCIALES	705 108	785 356
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	706 158	742 151
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 130	7 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		22 306
AUTRES CHARGES	12 723	3 424
RESULTAT D'EXPLOITATION	594 787	428 598
PRODUITS FINANCIERS	422 191	380 026
PARTICIPATIONS	420 193	361 926
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 999	18 100
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS		
CHARGES FINANCIERES	107 984	70 103
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107 984	70 103
RESULTAT FINANCIER	314 208	309 922
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	908 995	738 521

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 337 039	24 000
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 337 039	
SUR OPERATION EN CAPITAL		24 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 338 616	38 555
SUR OPERATIONS DE GESTION	421	830
SUR OPERATION EN CAPITAL		22 601
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 338 195	15 124
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 577	-14 555
PARTICIPATIONS DES SALARIES	158 438	117 370
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	210 749	152 891
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>38 840 525</i>	<i>46 757 675</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>38 302 294</i>	<i>46 303 971</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	538 231	453 704
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		4 703
Produits financiers concernant les entreprises liées	420 127	361 862
Charges financières concernant les entreprises liées		

DYNALEC DIST
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros

Siège Social
Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET

RCS ANGERS 400 461 497

ANNEXE

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bail à construction contracté avec la S.C.I DULEKLER ayant pris fin le 30 juin 2022, un bail commercial a été mis en place à compter du 1^{er} juillet 2022, moyennant un loyer annuel de 785 k€.

Cette opération s'est traduite dans les comptes essentiellement par :

- une diminution de l'actif brut de 5 958 k€,
- une diminution des amortissements de 4 621k€,
- une charge exceptionnelle pour la différence, soit 1 337 k€,
- un produit exceptionnel de même montant, correspondant à une indemnisation de la S.C.I. DULEKLER, égale à cette valeur nette comptable.

Dans un objectif de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers, la station-service a été mis en location gérance le 1^{er} février 2022 avec la société Pétro Ouest, ce qui a conduit à une baisse significative du chiffre d'affaires et des achats de marchandises.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

En application des dispositions du règlement A.N.C. n°2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| - Agencements des terrains : | 5 à 15 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 1 à 15 ans |
| - Constructions : | 5 à 15 ans |
| - Matériel de transport : | 3 à 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 1 à 15 ans |
| - Matériel de bureau : | 1 à 10 ans |
| - Agencements divers : | 1 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 1 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	300 000			300 000
Primes d'émission, de fusion, ...	3 450 611			3 450 611
Réserves	2 542 746	453 704		2 996 451
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	453 704		453 704	
Résultat de l'exercice N		538 231		538 231
	6 747 061	991 935	453 704	7 285 292

Fonds de commercial

SOCHODIS	Fusion absorption le 01/02/2001	3 853 674
----------	---------------------------------	-----------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 972 325	9 508	50 543	3 931 290
Immobilisations corporelles	12 153 538	151 694	5 957 944	6 347 288
Immobilisations financières - titres	829 830	1 000		830 830
Immobilisations financières - créances	2 816 615	1 639 738		4 456 354
	19 772 308	1 801 941	6 008 487	15 565 762

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 749	2 889	50 543	39 095
Immobilisations corporelles	8 541 720	2 041 464	5 957 944	4 625 239
	8 628 469	2 044 353	6 008 487	4 664 335

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	627 263
	- Dégressive	78 895
	- Exceptionnelle	1 338 195

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	127 546		2 306	125 240
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 947		979	6 968
	135 493		3 285	132 208
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		1 130	4 415	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>				

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	2 306

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 105 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Un litige prud'homal pour 20 k€.

Biens pris en crédit-bail**NÉANT****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	4 456 354	3 322	4 453 032
Créances d'exploitation	2 104 557	2 104 557	
Créances diverses	198 346	198 346	
Charges constatées d'avance	112 162	112 162	
	6 871 418	2 418 386	4 453 032

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾	1 474 066	1 474 066		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	852 070	220 346	605 998	25 726
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 699 768	307 682		2 392 086
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 489 246	4 474 631		14 615
Dettes diverses	41 989	41 989		
Produits constatés d'avance	37 818	37 818		
	9 594 957	6 556 531	605 998	2 432 427

*⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires**510**⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice**-**⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice**298 812**⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales**2 542 385***Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	27 132 943	25 634 577
- Drive	9 356 847	9 365 267
- Station-service	254 062	11 029 581
	36 743 852	46 029 425

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	18
Employés	107
	130

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	421	
Dotations aux amortissements exceptionnels sur mise au rebut	1 338 194	
Indemnité fin de bail à construction		1 337 039
	1 338 615	1 337 039

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	14 615
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	53 823
Supplément d'intéressement des salariés	90 000
	158 438

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	246 994
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 36 245
	210 749

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	825
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	4 256

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*) (**)	852 070	2 700 000	4 819 092
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté

(**) Montant limité au capital emprunté

Engagements financiers

	DONNES	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 293 160	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des suretés personnelles**NÉANT**

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 23.08 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise, moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 264 000 €

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Entreprises liées

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	4 318 109	-
Créances diverses	-	27 140
Emprunts et dettes financières divers	-	32 900
Fournisseurs et comptes rattachés	324 630	-
Produits de participation	346 577	-
Autres produits financiers	72 800	-
Charges financières	-	750
Autres achats et charges externes	794 255	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895
Capital	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	9 998
Valeur nette des titres détenus	9 998
Prêts et avances consentis	4 318 109
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	769 179
Résultat du dernier exercice clos	407 106
Dividendes encaissés	346 577

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DYNALEC DIST
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Avenue du Maréchal Koenig
49300 CHOLET
400 461 497 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 538 230,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 538 230,83 euros

En totalité,

Au compte « Autres Réserves » 538 230,83 euros

Qui s'élève ainsi à 3 504 681,43 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2020	350 000 €	10 000	1 085,00 €	348 915,00 €
31/01/2021	345 000 €	10 000	1 069,50 €	343 930,50 €
31/01/2022	-	10 000	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Laurent COGNET

DocuSigned by:

 B2F4394F17B74B4...

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bail à construction contracté avec la S.C.I DULEKLER ayant pris fin le 30 juin 2022, un bail commercial a été mis en place à compter du 1^{er} juillet 2022, moyennant un loyer annuel de 785 k€.

Cette opération s'est traduite dans les comptes essentiellement par :

- une diminution de l'actif brut de 5 958 k€,
- une diminution des amortissements de 4 621 k€,
- une charge exceptionnelle pour la différence, soit 1 337 k€,
- un produit exceptionnel de même montant, correspondant à une indemnisation de la S.C.I. DULEKLER, égale à cette valeur nette comptable.

Dans un objectif de rationalisation des coûts et d'optimisation de l'activité de ventes de produits pétroliers, la station-service a été mis en location gérance le 1^{er} février 2022 avec la société Pétro Ouest, ce qui a conduit à une baisse significative du chiffre d'affaires et des achats de marchandises.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

En application des dispositions du règlement A.N.C. n°2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| - Agencements des terrains : | 5 à 15 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 1 à 15 ans |
| - Constructions : | 5 à 15 ans |
| - Matériel de transport : | 3 à 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 1 à 15 ans |
| - Matériel de bureau : | 1 à 10 ans |
| - Agencements divers : | 1 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 1 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	300 000			300 000
Primes d'émission, de fusion, ...	3 450 611			3 450 611
Réserves	2 542 746	453 704		2 996 451
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	453 704		453 704	
Résultat de l'exercice N		538 231		538 231
	6 747 061	991 935	453 704	7 285 292

Fonds de commercial

SOCHODIS	Fusion absorption le 01/02/2001	3 853 674
----------	---------------------------------	-----------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 972 325	9 508	50 543	3 931 290
Immobilisations corporelles	12 153 538	151 694	5 957 944	6 347 288
Immobilisations financières - titres	829 830	1 000		830 830
Immobilisations financières - créances	2 816 615	1 639 738		4 456 354
	19 772 308	1 801 941	6 008 487	15 565 762

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	86 749	2 889	50 543	39 095
Immobilisations corporelles	8 541 720	2 041 464	5 957 944	4 625 239
	8 628 469	2 044 353	6 008 487	4 664 335

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	627 263
	- Dégressive	78 895
	- Exceptionnelle	1 338 195

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	127 546		2 306	125 240
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 947		979	6 968
	135 493		3 285	132 208
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		1 130	4 415	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>				

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	2 306

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 105 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. A ce jour, la provision pour risques et charges est donc maintenue.
- Un litige prud'homal pour 20 k€.

Biens pris en crédit-bail**NÉANT****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	4 456 354	3 322	4 453 032
Créances d'exploitation	2 104 557	2 104 557	
Créances diverses	198 346	198 346	
Charges constatées d'avance	112 162	112 162	
	6 871 418	2 418 386	4 453 032

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	1 474 066	1 474 066		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	852 070	220 346	605 998	25 726
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	2 699 768	307 682		2 392 086
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 489 246	4 474 631		14 615
Dettes diverses	41 989	41 989		
Produits constatés d'avance	37 818	37 818		
	9 594 957	6 556 531	605 998	2 432 427

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 510

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 298 812

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 542 385

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	27 132 943	25 634 577
- Drive	9 356 847	9 365 267
- Station-service	254 062	11 029 581
	36 743 852	46 029 425

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	18
Employés	107
	130

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amendes et pénalités	421	
Dotations aux amortissements exceptionnels sur mise au rebut	1 338 194	
Indemnité fin de bail à construction		1 337 039
	1 338 615	1 337 039

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Participation des salariés**

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	14 615
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	53 823
Supplément d'intéressement des salariés	90 000
	158 438

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	246 994
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	- 36 245
	210 749

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	825
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	4 256

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*) (**)	852 070	2 700 000	4 819 092
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté

(**) Montant limité au capital emprunté

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 293 160	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Dettes garanties par des sûretés personnelles**NÉANT**

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 23.08 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise, moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2022;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 264 000 €

S.A.S. DYNALEC DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Entreprises liées**

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	4 318 109	-
Créances diverses	-	27 140
Emprunts et dettes financières divers	-	32 900
Fournisseurs et comptes rattachés	324 630	-
Produits de participation	346 577	-
Autres produits financiers	72 800	-
Charges financières	-	750
Autres achats et charges externes	794 255	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET R.C.S. ANGERS 538 250 895
Capital	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	9 998
Valeur nette des titres détenus	9 998
Prêts et avances consentis	4 318 109
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	769 179
Résultat du dernier exercice clos	407 106
Dividendes encaissés	346 577

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

M. Laurent COGNET

B2F4394F17B74B4...

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	15 565 762	4 664 335	10 901 427	11 143 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 931 290	39 095	3 892 194	3 885 575
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	47 615	39 095	8 520	1 901
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 347 288	4 625 239	1 722 049	3 611 818
TERRAINS	584 531	209 464	375 067	673 779
CONSTRUCTIONS	1 933 843	1 599 169	334 674	1 799 665
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 221 548	2 465 194	756 354	939 209
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	607 367	351 412	255 954	199 166
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 287 184		5 287 184	3 646 445
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	4 318 109		4 318 109	2 683 963
TITRES IMMOBILISES DIVERS	820 832		820 832	819 832
PRÊTS	135 620		135 620	130 028
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	2 625		2 625	2 625
ACTIF CIRCULANT	6 111 030	6 968	6 104 061	6 184 408
STOCKS ET EN-COURS	3 403 514		3 403 514	3 243 400
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 938		26 938	15 248
MARCHANDISES	3 376 575		3 376 575	3 228 152
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 104 557	6 968	2 097 589	2 020 209
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	86 686	6 968	79 718	97 858
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 017 871		2 017 871	1 922 351
CREANCES DIVERSES (3)	198 346		198 346	163 785
DISPONIBILITES	292 452		292 452	534 882
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	112 162		112 162	222 132
TOTAL GENERAL	21 676 791	4 671 303	17 005 489	17 328 247
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			3 322	1 532
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		7 285 292	6 747 061
CAPITAL		300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		3 450 611	3 450 611
RESERVES		2 996 451	2 542 746
RESERVE LEGALE		30 000	30 000
AUTRES RESERVES		2 966 451	2 512 746
RESULTAT DE L'EXERCICE		538 231	453 704
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		125 240	127 546
PROVISIONS POUR RISQUES		125 240	127 546
DETTES(1)		9 594 957	10 453 640
DETTES FINANCIERES		5 025 904	6 320 141
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		2 326 136	2 810 530
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 699 768	3 509 611
DETTES D'EXPLOITATION		4 489 246	4 064 763
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 399 238	3 002 665
DETTE FISCALES ET SOCIALES		959 990	932 002
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		130 018	130 096
DETTES DIVERSES		41 989	39 701
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		17 164	
AUTRES DETTES DIVERSES		24 825	39 701
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		37 818	29 036
TOTAL GENERAL		17 005 489	17 328 247
(1) Dont à plus d'un an		3 038 425	3 967 114
Dont à moins d'un an		6 556 531	6 486 526
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		1 471 823	1 656 168

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
M. Laurent COGNET
B2F4394F17B74B4...

